

CHAPITRE 2

LA QUESTION DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL : DU GLOBAL AU LOCAL

Parmi les phénomènes invoqués pour expliquer les problèmes environnementaux que connaît actuellement le continent africain - et les pays du Sahel en particulier - l'augmentation continue et rapide de la population est celui auquel il est fait le plus fréquemment référence.

"Quand on examine les rétroactions entre population, agriculture et environnement, il y va quasiment de la survie de l'Afrique. (...) Premier trait : l'explosion démographique, phénomène le plus marquant de l'actualité et du devenir du continent africain. (...) L'impact de cette explosion ? Il est déjà terrible aujourd'hui et les prévisions nous conduisent droit à la catastrophe si rien n'est fait." (Falloux, 1992 : 1-2).

Qu'en est-il des pays concernés par notre étude ? Le tableau 2.1 récapitule les données et les estimations démographiques actuellement disponibles à ce sujet : on constate qu'en quarante ans, leurs effectifs de population ont été multipliés, en moyenne, par 2,5.

Pays	1950	1960	1970	1980	1990
Burkina Faso	3,7	4,3	5,1	6,2	7,9
Mali	3,9	4,6	5,7	7,0	9,4
Mauritanie	0,8	1,0	1,2	1,6	2,2
Nigér	2,9	3,2	4,1	5,3	7,1
Sénégal	2,5	3,0	4,0	5,7	7,4
Total	13,8	16,1	20,1	25,8	34,0

Tableau 2.1 : Évolution de la population des pays sahéliens concernés par l'étude (1950-1990 : millions d'habitants)

Cette observation ne rend que partiellement compte de la réalité du phénomène car, durant cette même période, le taux moyen d'accroissement annuel n'a pas cessé lui-même d'augmenter. On se trouve, comme le montre le tableau 2.2, dans une configuration de croissance que l'on a pu qualifier de surexponentielle (Meyer, 1985). Une telle évolution n'est pas spécifique aux pays cités ici : dans l'ensemble de l'Afrique, le rythme de

Fonds Documentaire IRD



010025405

Fonds Documentaire IRD

Cote : Bx25405 Ex:1

croissance démographique est plus rapide que dans le reste des pays en voie de développement (UICN, 1989). Certains prévoient qu'en 2 020 la population totale du continent s'élèvera à un milliard et demi d'habitants, soit 20 % de la population planétaire contre 12 % aujourd'hui (Loriaux, 1991).

Décennie	1950-60	1960-70	1970-80	1980-90
Croissance annuelle	1,6	2,5	2,8	3,2

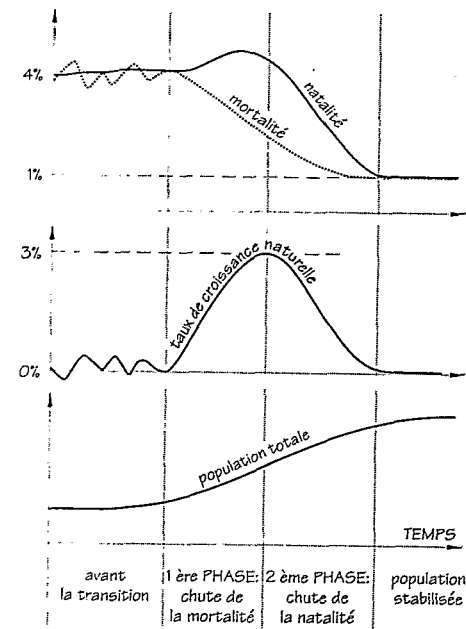
Tableau 2.2 : Taux moyen de croissance annuelle par décennies dans les pays concernés par l'étude

Cette accélération des taux de croissance tient fondamentalement au fait que la dynamique démographique se situe dans la première phase du processus de mutation désigné généralement sous le terme de transition démographique : les taux de mortalité diminuent de façon sensible, - l'espérance de vie à la naissance passant d'environ 33 ans durant la décennie cinquante à plus de 45 ans dans les années quatre-vingt (UICN, 1989 ; J. Schwartz, 1992) - tandis que la fécondité tend à augmenter. L'étape suivante, celle de l'ajustement vers une nouvelle stabilité démographique caractérisée par une faiblesse conjointe de la mortalité et de la fécondité ne semble pas même amorcée (fig. 2.1). Certains modèles prévoient un infléchissement des tendances durant la décennie actuelle, mais il s'agit là d'anticipations que rien ne confirme sérieusement. En toute hypothèse, et compte tenu de l'effet exercé par l'élan démographique (croissance engendrée par l'entrée dans leur période de fécondité des jeunes qui ont aujourd'hui moins de 15 ans), l'augmentation naturelle de la population sahélienne devrait se poursuivre à un rythme accéléré jusque très avant dans le XXI^e siècle.

L'explosion passée et future des effectifs de population dans les pays concernés par notre étude est donc une donnée incontournable. En revanche, les conséquences que cette évolution peut avoir en terme de développement économique et de dynamique environnementale demeurent objet de débats.

Les tenants d'une approche écosystémique insistent sur le défi que représente, à l'échelle de la planète et pour les grands équilibres qui gouvernent la biosphère, un accroissement incontrôlé de la population. C'est, notamment, la thèse soutenue dans l'introduction au rapport 1988 du FNUAP sur l'état de la population mondiale :

"Par ses activités, l'homme soumet la nature à des contraintes qui se traduisent par une ponction de plus en plus lourde sur les ressources naturelles essentielles à toute vie : l'eau, l'air, et la terre. Dans les pays en développement, un ralentissement de la croissance et une répartition plus équilibrée de la popula-



source: Schwartz, 1992
maquette: Charles Cheung
transcription informatique: Phil Bradley

Figure 2.1 : La transition démographique

tion permettraient d'atténuer les pressions économiques qui s'exercent sur les terres agricoles, les sources d'énergie, les bassins versants et les forêts.." (FNUAP, 1988 ; cité par Loriaux, 1991).

Un tel raisonnement semble s'appliquer avec encore plus d'évidence à des milieux sahéliens et sahélo-soudaniens dont la production primaire est faible et où le point de rupture d'équilibre entre demande et ressources est susceptible d'être atteint plus rapidement qu'ailleurs. Une augmentation constante des prélèvements exercés sur de tels systèmes naturels, conduirait inéluctablement ceux-ci à un dépassement de leurs capacités internes de régénération et à l'amorce de processus de dégradation. La notion clef est, ici, celle de capacité de charge qui postule l'existence d'un seuil

objectif de ponctions au-delà duquel l'équilibre intrinsèque d'un écosystème est mis en danger. Les précipitations étant, au Sahel, le principal facteur limitant de la production primaire, la phase d'aridité qui se poursuit depuis une vingtaine d'années vient encore abaisser ce seuil, aggravant le décalage générateur de crise.

Quelle que soit son évidence, ce modèle révèle ses limites lorsqu'on le soumet à l'analyse. Si l'existence, au moins à titre heuristique, d'un seuil des exportations tolérables par un écosystème est difficilement contestable, on peut en revanche se demander s'il est légitime de lier exclusivement ces exportations aux effectifs de population. Deux autres variables, au moins, exercent également une influence déterminante sur l'intensité des ponctions exercées par une société sur son milieu.

En premier lieu, les conditions techniques d'exploitation des ressources. Il n'est pas besoin d'insister longuement ici sur ce point car nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin ; rappelons simplement que certaines pratiques - notamment, dans le cas qui nous concerne, l'introduction mal contrôlée de nouvelles cultures et de nouveaux outils - peuvent modifier de façon sensible l'intensité des prélèvements exercés sur le milieu.

Deuxièmement, la part de la production qui n'est pas destinée à la satisfaction directe ou indirecte des besoins de base de la population. Elle apparaît et se développe en réponse à des incitations et des contraintes qui sont extérieures aux exigences de la reproduction physique et sociale des groupes humains : introduction de nouvelles consommations, fluctuations des prix et comportements spéculatifs, pressions politico-administratives. Si, par exemple, la vente de 20 kilos de mil pouvait permettre de s'acquitter de l'impôt d'une personne, au Niger à la fin des années quarante, il en fallait 90 au début des années soixante-dix pour répondre à la même obligation (Raynaut, 1977b : 161). Une dégradation similaire des termes de l'échange entre prix agricoles et biens importés - induisant un rythme d'augmentation de la demande nettement supérieur à celui de la croissance démographique - a été constatée au Sénégal (Bosc *et al.*, 1990 : 151).

A effectifs de population identiques, la demande exercée sur la production primaire peut varier dans des proportions considérables sous l'effet de tels paramètres. Le niveau moyen des prélèvements matériels et énergétiques par individu est donc loin de représenter un invariant, de sorte que l'impact environnemental de la croissance démographique peut difficilement être isolé des autres facteurs avec lesquels celle-ci se combine et coagit. Une démarche explicative unifactorielle risque alors d'échouer à rendre compte de la complexité des dynamiques concrètes et de la diversité des situations locales.

Une autre critique peut être adressée à ce modèle démographique de la crise écologique. Elle s'adresse au fait que l'effectif de population y est

exclusivement considéré en termes négatifs : en fonction du niveau de ponction qu'il est censé déterminer. L'impasse est faite sur une autre dimension, positive celle-ci, de la taille d'une population : le potentiel de force de travail qu'elle représente. Une augmentation d'effectifs ne conduit pas seulement à un accroissement des besoins à satisfaire ; elle se traduit également par une multiplication des bras. Or, la force de travail peut constituer une ressource limitante vis-à-vis de l'application de formes plus intensives d'exploitation, de protection et d'aménagement du milieu (Mortimore, 1989 : 209 ; Tiffen *et al.*, 1994). Des densités humaines fortes peuvent, sous certaines conditions et dans certaines limites, constituer un facteur favorable au franchissement de seuils agro-techniques et à l'établissement de relations durables entre un groupe humain et son environnement. Boserup, (1970) a développé cette analyse. Pas plus que la théorie inverse, elle ne saurait être appliquée de façon mécanique et sa validité est liée à l'existence de facteurs connexes qui favorisent la mutation technologique. Néanmoins l'exemple des Dogon du Mali, ou celui des Serer du Sénégal, a longtemps témoigné du fait que, même en milieu sahélo-soudanien, de fortes concentrations humaines sont à tout le moins compatibles avec l'existence de systèmes de production équilibrés (Gallais, 1965 ; Lericollais, 1972).

Nous reviendrons sur tous ces points au chapitre 6. Soulignons toutefois, dès à présent, qu'il convient de se garder, fût-ce pour mobiliser l'opinion publique, de s'en tenir à un modèle trop linéairement mécanique de l'impact des faits de population sur l'émergence de la crise sahélienne. Certes, à l'échelle de l'ensemble du continent africain ou de la zone sahélo-soudanienne, les grandes tendances démographiques sont incontestables, mais, prises telles quelles, elles n'instruisent aucunement sur les réalités du terrain et sur les modalités concrètes d'articulation avec les faits d'environnement. Une telle question, comme bien d'autres, ne peut être traitée valablement en raisonnant uniquement à partir de tendances globales et de moyennes - aussi importantes et significatives soient-elles. C'est de façon très inégale que la population des pays sahéliens se répartit dans l'espace et, d'une localisation à l'autre, les densités de peuplement aussi bien que les rythmes de croissance peuvent varier considérablement. Cette variabilité, combinée à celle qui affecte les conditions naturelles et les pratiques techniques, donne naissance à une grande diversité de situations locales, où les perspectives en matière de risques environnementaux sont loin d'être équivalentes.

Pour faire avancer le débat et progresser dans l'analyse de la diversité des réalités sahéliennes, il convient donc de dépasser les constats généraux. Il faut montrer comment la poussée démographique se module dans l'espace : localiser les noyaux de peuplement dense et les espaces quasiment déserts ; identifier les foyers de croissance forte, où un solde migra-

toire positif vient renforcer le mouvement de croît naturel, et les secteurs peu dynamiques où un solde négatif vient au contraire obérer les effets.

C'est à dresser une telle cartographie de la diversité démographique que nous allons nous attacher ici, premier pas vers une identification de la diversité des situations environnementales locales.

Concentrations humaines et espaces sous-peuplés

La discontinuité du peuplement au sein de la zone sahélo-soudanienne n'est pas un constat récent. Les observateurs ont noté depuis longtemps l'existence d'une alternance de foyers offrant d'assez fortes concentrations humaines et de vastes étendues à l'occupation très clairsemée. A l'appui de ce constat très général, manque cependant un document cartographique rendant compte de cette distribution contrastée et faisant apparaître les nuances et les plages de transition qui s'intercalent entre des situations extrêmes. Une telle information est parfois disponible pour certains pays, mais l'année de collecte des données varie souvent, de même que la façon dont celles-ci sont présentées graphiquement. Il est donc apparu nécessaire de dresser un document original, fondé sur des données démographiques aussi homogènes et récentes que possible (1). Fort heureusement, les pays du CILSS ont fait l'objet, dans la seconde moitié de la décennie quatre vingt, de campagnes nationales de recensement au cours desquelles les données ont été recueillies de façon relativement standardisées. Ce sont elles qui ont été utilisées pour dresser la carte de distribution de la population rurale que nous présentons plus loin (fig. 2.2.).

Le tableau 2.3 récapitule les sources utilisées pour les différents pays couverts par l'étude. Se pose, bien entendu, la question de l'unité spatiale

Pays	Année de recensement
Burkina Faso	1985
Mali	1987
Mauritanie	1988
Niger	1988
Sénégal	1988

Source : Recensements nationaux

Tableau 2.3 : Sources utilisées pour la cartographie des densités rurales

(1) Depuis l'achèvement de nos recherches, un document sur la répartition des densités humaines dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (Ninnin, 1993) a été rendu public. On y trouve la confirmation des résultats auxquels nous sommes parvenus.

utilisée pour la représentation des données. Les résultats accessibles aisément sont agrégés en fonction du découpage administratif de base propre à chaque pays. D'un cas à l'autre, la finesse du maillage ainsi obtenu n'est pas identique, ce qui introduit un élément de discontinuité de part et d'autre des frontières nationales. Dans certains cas, l'espace couvert par une unité administrative devient si étendu que la densité moyenne n'exprime nullement l'hétérogénéité de la distribution réelle des hommes sur le sol. Cette situation se rencontre en particulier dans toutes les circonscriptions septentrionales des pays cartographiés : celles qui incorporent une portion importante de Sahara.

Ces biais ont été surmontés grâce à un double effort d'interprétation et de modulation de l'image brute fournie par la projection spatiale des données de recensement :

- d'une part des regroupements et des généralisations ont été opérés dans les secteurs de la carte où la finesse du maillage aboutissait à produire une mosaïque très éclatée, difficilement comparable avec le résultat obtenu ailleurs, sur la base d'informations moins détaillées ;
- d'autre part, dans les secteurs très peu peuplés, le tracé des limites a été précisé et affiné en tenant compte d'informations complémentaires concernant la localisation des sites habités (cartes de l'IGN notamment).

Le résultat obtenu au terme de cette série d'opérations est présenté dans la figure 2.2. Les classes de densités retenues pour l'établir ont été déterminées de façon à mettre en évidence de grands ensembles homogènes et à favoriser ainsi la lisibilité du document. On obtient de la sorte une image de la distribution de la population sahélienne du lac Tchad jusqu'à l'océan Atlantique. Ce document appelle une série de commentaires.

On relèvera d'abord l'existence de trois grands blocs de peuplement qui se succèdent d'ouest en est et scandent l'occupation de l'espace.

Les blocs de peuplement

Le bloc sénégalais. Il est centré autour de la presqu'île du Cap-Vert et du bassin arachidier. La structure auréolaire selon laquelle s'ordonnent les plages de densité décroissante reflète fidèlement la dynamique historique de progression de l'occupation humaine vers l'est (Ferlo, Sénégal oriental) et vers le sud (Casamance), stimulée par la poussée des cultures commerciales et favorisée par le tracé des axes de communication (en particulier le chemin de fer, en direction de Tambacounda et du Sénégal oriental). Le fleuve Sénégal, pour sa part, oriente la formation d'un appendice qui, de façon atténuée, prolonge profondément vers l'est la zone des hautes densités.

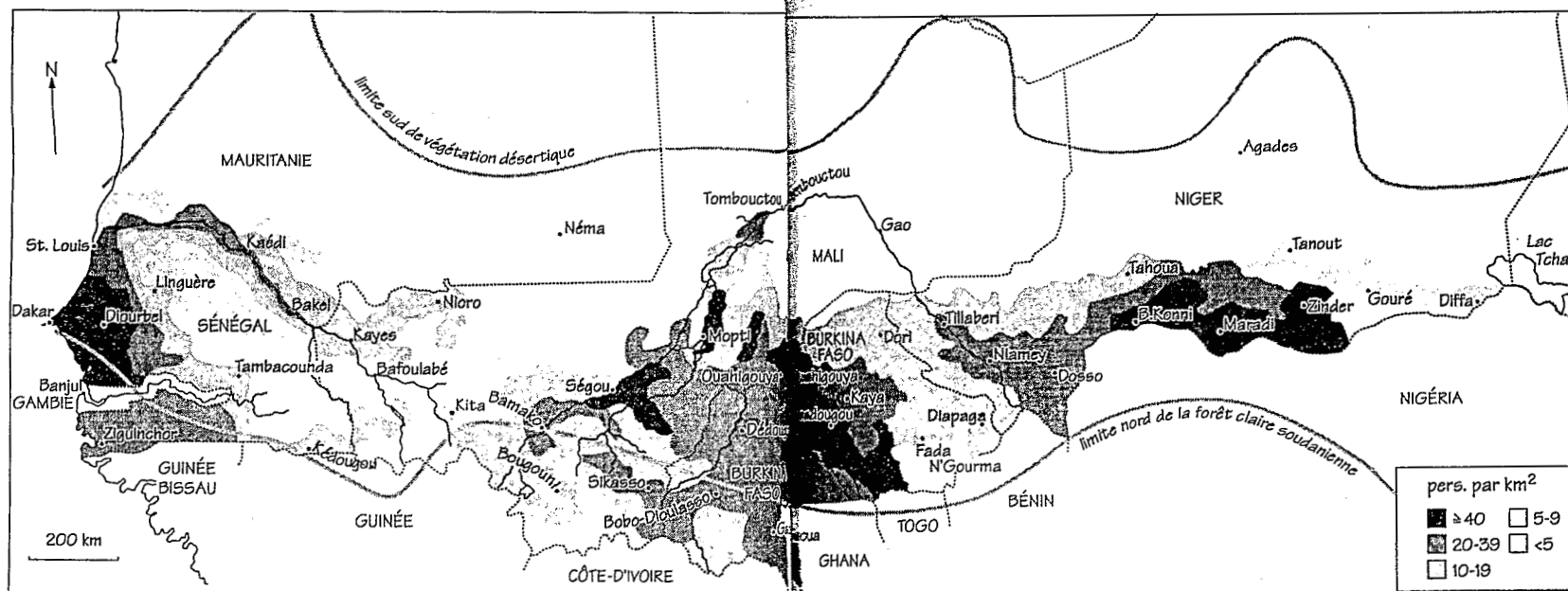


Figure 2.2 : Densité de la population rurale dans l'Ouest du Sahel

maquette: Charles Cheung - transcription informatique: Phil Bradley

Le bloc malien-burkinabé. C'est le plus étendu. Entre le fleuve Niger (de Bamako à Mopti) et le versant oriental du plateau mossi burkinabé (de Ouahigouya à Kaya), il occupe largement toute la partie centrale de l'espace cartographié, créant un centre de gravité démographique. Plus de la moitié de la population rurale des cinq pays couverts par l'étude s'y concentre. Ce bloc démographique observe une disposition grossièrement bi-polaire : deux noyaux principaux de peuplement - le plus réduit s'étendant au sud de Ségo ; le plus vaste, sur le plateau mossi - sont reliés par une large plage où les densités, bien que plus basses, sont toujours supérieures à 20 habitants par kilomètre carré. La structure de cet ensemble est cependant beaucoup moins régulière qu'elle ne l'était dans le cas sénégalais. Au Mali, plusieurs foyers secondaires se rattachent à ce grand bloc : dans le delta central du Niger, autour de Mopti ; sur le plateau dogon, à proximité de la frontière du Burkina Faso ; et, de façon moins accusée, à proximité de Tombouctou (au nord) et de Sikasso (au sud). Au Burkina Faso, en revanche, on tend à retrouver une structure auréolaire, marquée par des densités décroissantes au fur et à mesure que l'on s'éloigne du

cœur du pays mossi. Ce morcellement traduit sans doute une dynamique de peuplement complexe, qui voit se combiner l'influence de facteurs diversifiés. Nous reviendrons plus loin sur l'analyse de ce qui n'apparaît encore ici que comme une configuration spatiale statique.

Le bloc nigérien. Il conviendrait mieux, sans doute, de le qualifier de nigéro-nigérian car ce que l'on constate au Niger ne représente certainement que le prolongement septentrional de phénomènes de concentration de populations dont le pôle se situe en Nigeria et qui échappent de ce fait à notre cartographie (voir, sur ce point, les documents produits par Ninnin : 1993). Quoi qu'il en soit, dans la représentation tronquée dont nous disposons, nous retrouvons une structure assez proche de celle rencontrée au Sénégal : un dégradé de bandes de densités décroissantes, bordant une plage de forte concentration de peuplement calée sur la frontière nigéro-nigérienne. La stratification latitudinale de ces bandes illustre la remontée des populations agricoles sédentaires - sous les effets conjugués de la croissance démographique et de la diffusion de la culture arachidière - tendance conjuguée sans doute avec un mouvement de repli vers le sud

des populations pastorales nomades. Nous reprendrons un peu plus loin cet effort d'analyse dynamique ; notons simplement pour l'instant que le bloc nigérien se trouve, en quelque sorte, pris en tenaille entre la barrière désertique qui s'oppose à toute poursuite d'une expansion massive vers le nord et une frontière politique et économique majeure qui, tout à la fois, polarise le peuplement et freine - au moins partiellement - sa mobilité.

Ces blocs de peuplement dense ne représentent en fin de compte qu'une partie modeste de la zone qui s'étend au sud de la limite de végétation désertique. Non seulement celle-ci est couverte dans sa moitié septentrionale d'étendues occupées par une population clairsemée de pasteurs nomades, mais on relève également, plus au sud, l'existence de vastes espaces de basses pressions démographiques entourant les secteurs de forte concentration. Nous classerons ces espaces en deux grandes catégories : les vides démographiques (moins de 10 habitants au kilomètre carré) et les plages intermédiaires (entre 10 et 20 habitants).

Les vides démographiques

Le premier et le plus grand d'entre eux s'étire sur environ 1 000 kilomètres : du Sénégal au Mali. Partant du Ferlo, il couvre la majeure partie du Sénégal oriental, le haut bassin du fleuve Sénégal (en amont de Kayes) et rejoint, à l'est, le delta intérieur du fleuve Niger. Une telle étendue recoupe, bien évidemment, une grande variété de situations climatiques et naturelles, aussi ne peut-on manquer de s'interroger - et nous le ferons plus loin - sur les causes qui, historiquement, l'ont tenue à l'écart des mouvements ayant contribué au peuplement de cette partie du continent africain.

Un second vide démographique couvre tout le tiers oriental du Niger, jusqu'au lac Tchad. Un trait frappant, ici, est la soudaineté de la rupture qui se produit sur la limite est du bloc nigérien de hautes concentrations démographiques : on passe sans transition de densités supérieures à 40 habitants au kilomètre carré à des densités inférieures à 10 habitants. Quelles que soient, ici aussi, les causes de cet effet répulsif sur l'occupation humaine, elles doivent être bien puissantes pour provoquer une chute aussi brutale.

Les plages intermédiaires

L'une d'elles échappe à la zone sahélo-soudanienne *stricto sensu* puisqu'elle s'étend - de part et d'autre de la frontière qui sépare le Mali du Burkina Faso - au sud de la limite écologique de la forêt claire soudanienne. Les solidarités internes aux espaces nationaux nous interdisent

cependant de l'en exclure : quelle que soit leur spécificité sur le plan naturel et humain, le sud du Mali comme le sud du Burkina Faso font parties intégrantes de territoires plus vastes dont il serait artificiel de les séparer. Ce qui caractérise cette aire géographique, c'est en fait la discontinuité de son peuplement - dont les généralisations de la carte ne rendent que partiellement compte. Même lorsque les densités moyennes par circonscription administrative demeurent faibles, des poches de concentration humaine élevée peuvent exister : c'est le cas, en particulier, en pays sénoufo, à proximité de Sikasso.

De la hauteur de Dori à celle de Fada N'Gourma, la plage *burkinabonigérienne* traverse des milieux naturels très divers. En fait, il faut y voir davantage une plage de transition entre le bloc de peuplement *malienburkinabé* et le bloc *nigérien* qu'une zone qui puisse être considérée de façon autonome. Nous allons voir plus loin que la prise en compte des dynamiques de croissance confirme ce point de vue.

Deux remarques principales nous semblent pouvoir résumer l'examen de la distribution des populations rurales dans l'ensemble de la zone couverte par l'étude.

La première concerne la diversité des situations locales qu'elle révèle et l'importance des contrastes qui les opposent les unes aux autres. Traiter globalement de la démographie des pays sahéliens et de son impact sur le milieu naturel se confirme bien comme étant une démarche de généralisation aventureuse. Si les concentrations de population que l'on observe dans les noyaux de peuplement sont susceptibles d'induire des niveaux de prélèvement importants - sous réserve des modulations introduites par les variables évoquées plus haut - il n'en est rien dans le cas des vastes espaces qui demeurent presque vierges d'une occupation permanente. Certains en concluent que ces espaces représentent un potentiel de mise en valeur qui doit être exploité dans une perspective de rééquilibrage géographique des charges humaines : c'est la problématique des "terres neuves", qui s'efforce de penser l'exploitation des ressources du Sahel de façon globale - en terme de complémentarités inter-régionales (Hunter, 1977 ; Rochette, 1986). Le propos n'est pas nouveau - il inspirait déjà l'expérience de l'Office du Niger dans les années trente - il n'en demeure pas moins d'actualité. Reste à prendre la mesure des obstacles à surmonter, ce qui implique que l'on s'efforce de comprendre les raisons de la distribution actuelle des populations et de son hétérogénéité et que l'on prenne en compte les grandes tendances contemporaines de la dynamique du peuplement.

Une seconde remarque a trait au caractère généralement peu pertinent des frontières nationales vis-à-vis de la répartition des hommes dans l'espace : plusieurs des grands ensembles géo-démographiques que nous avons identifiés sont à cheval sur deux pays et prennent leur pleine signifi-

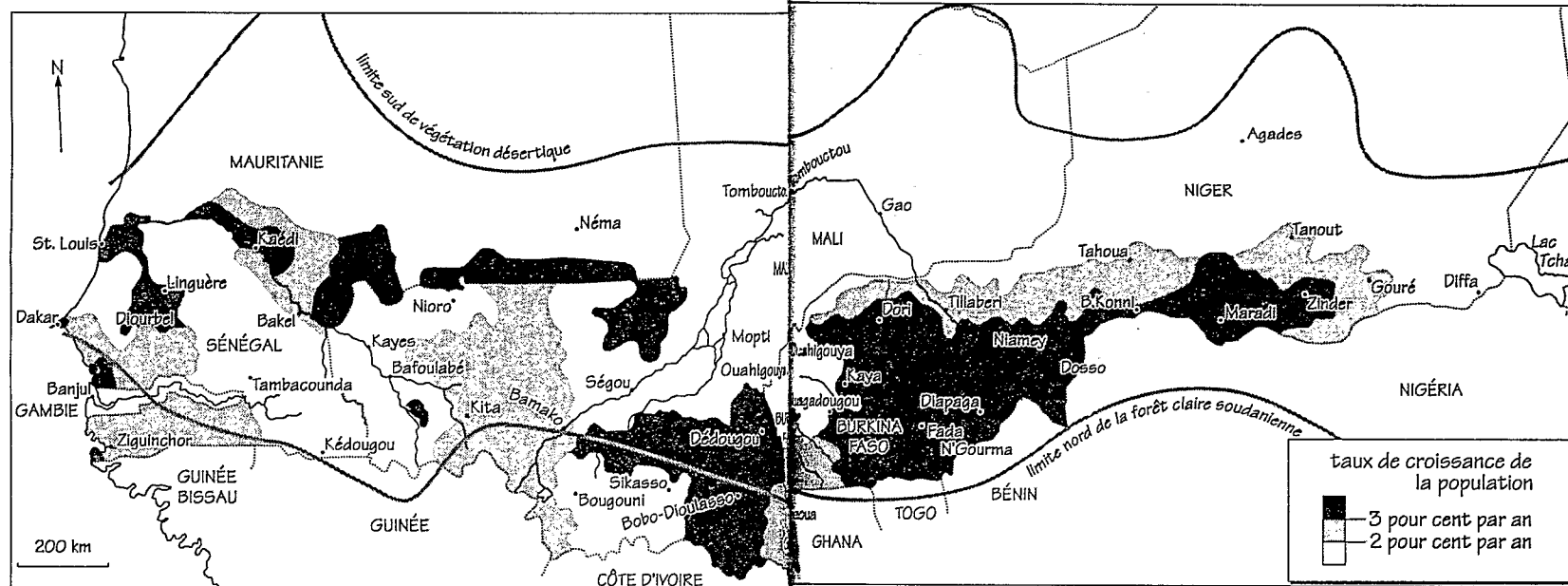


Figure 2.3 : Croissance démographique dans l'Ouest du Sahel

maquette: Charles Cheung - transcription informatique: Phil Bradley

cation lorsqu'on les appréhende dans leur dimension globale. Ainsi l'impact des fortes densités humaines s'impose-t-il en continuité de part et d'autre de la frontière qui sépare le Burkina Faso du Mali, tandis que la problématique des "terres neuves" s'applique aussi bien au Sénégal oriental qu'à l'extrême ouest malien. Par delà les découpages politiques - aussi significatifs soient-ils devenus à certains égards - ce constat invite à s'interroger sur les grands déterminants qui ont guidé, de longue date, l'implantation des hommes dans l'espace et dont l'état actuel de l'occupation du sol représente en fin de compte l'héritage.

Foyers d'attraction et espaces en déclin

On perçoit très bien, au terme de ces premiers commentaires, que l'analyse de la distribution spatiale des populations rurales demeure incomplète tant que lui manque une compréhension des dynamiques géodémographiques. Les sources documentaires dont on dispose concernant les

mouvements migratoires dans les pays sahéliens sont extrêmement parcelaires et, à elles seules, peuvent difficilement permettre de dresser un panorama général de la situation dans la zone d'étude. Pour accéder à une figuration approchée de cette situation, nous avons donc adopté une démarche détournée, reposant en premier lieu sur l'analyse comparative des taux de croissance démographique. Ces derniers sont considérés ici comme des indicateurs : dans les aires géographiques où la croissance est supérieure à la moyenne de la zone sahélienne, on estimera que le mouvement de croît naturel s'est trouvé renforcé par des apports extérieurs. Inversement, dans les aires qui présentent un rythme d'accroissement nettement inférieur à la moyenne, on déduira l'existence d'un solde migratoire négatif. Ce raisonnement pose implicitement le croît naturel comme une constante dans l'ensemble de l'aire couverte par l'étude : hypothèse de travail qui ne se vérifie sans doute pas si l'on compare des situations locales aux caractéristiques extrêmes - nomades réfugiés, agriculteurs, urbains - mais qui représente une approximation acceptable lorsqu'on s'adresse à des populations aux conditions de vie relativement homogènes.

Pour confirmer et compléter les indications fournies par cette comparaison des taux de croissance, nous ferons appel aux éléments d'information dont on dispose concernant les mouvements de migration entre zones rurales : bien que ponctuels le plus souvent, ils peuvent aider à comprendre les dynamiques auxquelles sont soumis les espaces que nous aurons ainsi identifiés.

La méthode tracée, se pose le problème de son application. Ici encore, nous nous trouvons confrontés à l'insuffisance des sources. Les recensements nationaux ont été peu fréquents dans les pays du Sahel, et leur périodicité n'a pas toujours été identique. Il n'a donc pas été possible de disposer de données permettant de dégager des tendances longues. Avec quelques variations d'un pays à l'autre, la période de calcul que nous avons dû retenir couvre approximativement la décennie précédant l'année de recueil des données utilisées pour calculer les densités (tableau 2.4). La figure 2.3, ne nous informe donc pas sur la genèse de la répartition actuelle de la population, mais sur les évolutions dont elle s'accompagne aujourd'hui.

Pays	Période
Burkina Faso	1975-85
Mali	1976-87
Mauritanie	1977-88
Niger	1977-87
Sénégal	1976-88

Tableau 2.4 : Période de calcul des taux de croissance

Pour les besoins d'une représentation graphique simplifiée, les taux ont été regroupés en trois classes : la plus élevée correspond à ce que nous considérerons comme des foyers d'attraction et la plus basse, à des espaces en déclin démographique (2). Dans la classe intermédiaire le rythme de croissance traduit un équilibre entre apport et déperdition de population.

Les foyers d'attraction

Deux grandes aires de croissance forte se dégagent très clairement : elles s'étendent de part et d'autre du plateau mossi burkinabé.

(2) Nous entendons par là un déclin relatif, c'est-à-dire une croissance nettement inférieure à celle des espaces voisins.

1 - Le foyer qui s'étend à l'ouest du plateau a fait l'objet de nombreuses études dans le courant des années soixante-dix (notamment Lahuec et Marchal, 1979) ; aussi est-il bien connu. En résumé, et en simplifiant fortement une réalité démographique complexe, on dira qu'il joue le rôle d'exutoire au bénéfice de la zone de hautes pressions démographiques établie sur le pays mossi. Historiquement, il s'est appuyé sur la force conquérante des royaumes mossi. Après la conquête coloniale, il a été amplifié par le désir de fuir les contraintes exercées par le nouveau pouvoir, telles que les impositions et les réquisitions (Marchal, 1986a). Depuis l'indépendance, il s'est fortement accentué et a gagné vers l'ouest et le sud : traduisant la saturation des régions de départ et la dégradation de leur potentiel agricole. L'effort exercé par les autorités nationales pour aménager des espaces d'accueil (vallée du Kou) ne semble, jusqu'à présent, avoir eu qu'un effet limité sur l'ampleur et l'orientation des courants migratoires car ceux-ci ont, dans une large mesure, échappé à l'encadrement prévu. Notons que les données du recensement de 1985 suggèrent une progression du mouvement d'installation des migrants vers le sud : au-delà de Bobo-Dioulasso. Comme l'a noté Rochette, l'effort des populations autochtones bobo et dagari n'a pas permis plus longtemps de contenir l'arrivée et l'installation de migrants mossi et, pour reprendre son expression "Le barrage a cédé" (Rochette, 1986 : 13).

En réalité, la vaste aire de forte croissance que nous décrivons ici n'est pas circonscrite au territoire burkinabé : elle déborde largement la frontière et se prolonge vers la partie centrale du Sud-Mali. En dépit de cette continuité géographique, les mouvements migratoires qui affectent la partie malienne ont une nature et une origine différentes de ceux que nous venons d'évoquer. Les données précises manquent, mais les informations dont on dispose suggèrent que l'on a surtout affaire ici à un mouvement de repli de populations originaires de régions septentrionales frappées par la sécheresse, qui se déplacent vers le sud, à la recherche de conditions pluviométriques plus favorables et qui répondent à l'attraction de la zone cotonnière (Raynaud, 1991a).

2 - A l'est, démarant au Burkina Faso et s'étendant sur plus de 1 000 kilomètres - jusqu'au cœur du Niger - on rencontre une seconde aire de croissance démographique forte. Plusieurs dynamiques locales se conjuguent ici.

La première relève du comblement progressif de l'espace de basses densités humaines qui sépare le bloc de peuplement malien-burkinabé du bloc nigérien. Les espaces peu peuplés qui existent de longue date entre le pays mossi et le fleuve Niger se trouvent peu à peu occupés par des agriculteurs venus de l'est comme de l'ouest. Le mouvement est ici beaucoup plus lent que celui observé du côté de la frontière malienne. La migration en provenance des marges orientales du pays mossi est ancienne, surtout

dans la partie nord-est du Burkina Faso, mais elle s'est trouvée freinée par les conditions climatiques défavorables qui prévalent, surtout depuis une vingtaine d'années, dans le Sahel burkinabé. Au sud-ouest, elle se poursuit timidement, notamment vers les zones rizicoles situées à l'est de Fada N'Gourma et de Diapaga. Ces flux se combinent avec d'autres courants, originaires de l'est, qui conduisent des agriculteurs nigériens vers la rive occidentale du Niger et qui se prolongent au Burkina Faso. Ce double mouvement a probablement été accéléré, postérieurement au recensement sur lequel nous avons basé notre cartographie, par l'achèvement de la route asphaltée Niamey-Ouagadougou, qui a contribué à désenclaver cette région.

Dans la partie centrale du Niger, c'est une évolution démographique sensiblement différente qui est à l'œuvre. Elle repose sur la succession puis la conjonction de plusieurs facteurs. Pendant la période coloniale, et pour des raisons proches de celles que nous avons évoquées au sujet de l'ouest du plateau mossi (pression démographique, désir d'échapper au contrôle du pouvoir colonial), s'est opérée une remontée vers le nord des populations agricoles (nous en avons noté plus haut la traduction dans l'agencement de bandes de densités décroissantes). Ce mouvement a été favorisé par des épisodes climatiques favorables - localement il a pu, paradoxalement, être encouragé par une administration française qui voulait ainsi contenir les turbulences touareg. Ces zones étaient soumises à un fort risque climatique, aussi ont-elles été durement touchées par les déficits pluviométriques répétés de ces vingt dernières années, ce qui a conduit les populations qui l'occupaient à amorcer un mouvement progressif de repli. S'est surajoutée à cela l'attraction exercée par la frontière nigéro-nigérienne qui, par les multiples trafics qu'elle favorise, génère une économie parallèle dynamique - tout en opposant une certaine entrave au prolongement vers le sud des migrations de peuplement à travers le refoulement de citoyens nigériens ou, même, la fermeture des postes frontière).

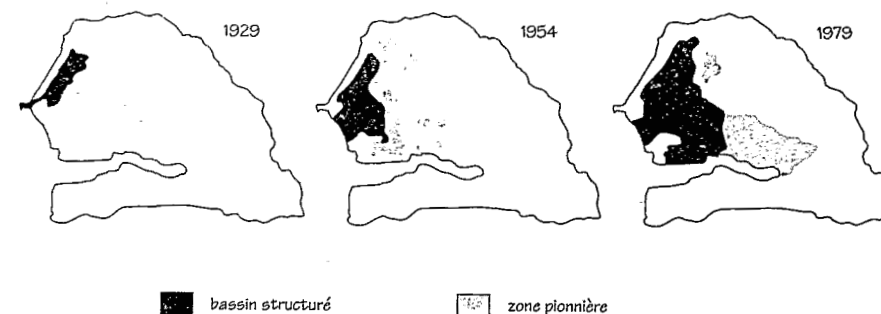
Si les grandes tendances que nous venons de décrire se poursuivent (accroissement des hautes pressions démographiques sur le centre nigérien, grignotage des espaces peu peuplés qui enjambent la frontière Burkina Faso/Niger, densification de l'occupation agricole dans l'ouest du Burkina Faso et le sud du Mali), on peut prévoir la jonction future des deux grands blocs de peuplement aujourd'hui distincts et la constitution d'une énorme zone de fortes concentrations démographiques s'étendant de Bamako à Zinder (Niger).

Comparée aux situations que nous venons de décrire, celle de l'extrême ouest sahélien apparaît bien différente. Malgré la pression démographique ancienne et intense que connaît le bassin arachidier sénégalais, la poussée

que l'on observe aujourd'hui sur ses marges est loin d'être aussi forte que celle que l'on constate ailleurs, dans des situations similaires. Après une longue histoire d'extension rapide et continue, il semble en effet que l'on observe actuellement un infléchissement de tendance. La figure 2.4 illustre bien l'évolution passée du bassin arachidier et la vigueur de sa progression vers l'est pendant un demi-siècle (3). Aujourd'hui encore, la disposition en auréoles concentriques des plages des densités humaines en conserve la trace.

En revanche, la comparaison des recensements de 1976 et de 1988 n'indique pas que ce mouvement d'expansion se poursuive avec autant de force. Certes, la percée se maintient dans la région de Linguère, mais plus au sud (de Diourbel à Tambacounda), on constate une stagnation ou même un repli de la croissance : la conquête des "terres neuves" du Sénégal oriental semble marquer le pas, en dépit des programmes mis sur pied pour l'organiser. En fait, la dynamique démographique des zones rurales de l'ouest sénégalais ne peut ici se comprendre de façon isolée, car là plus qu'ailleurs au Sahel peut-être, elle doit être rapprochée d'un autre phénomène majeur sur lequel nous reviendrons plus loin : celui de la croissance urbaine.

En dehors de ces grands pôles, on repère quelques phénomènes très localisés mais ils ne présentent guère de pertinence si on les considère à



source: Lake et Touré El Hadj, 1985
maquette: Charles Cheung
transcription informatique: Phil Bradley

Figure 2.4 : L'expansion du bassin arachidier sénégalais

(3) Pour une étude détaillée de la phase la plus récente de l'expansion du bassin arachidier sénégalais (1954-1979), lire Lake et Touré El Hadj, 1985.

l'échelle zonale. Les données concernant la Mauritanie sont si peu fiables que l'on doit faire preuve de beaucoup de prudence pour les interpréter. La plage de croissance forte qui s'étend le long du Sénégal, de part et d'autre de Kaédi peut témoigner de l'effet d'attraction exercé par les aménagements hydro-agricoles réalisés dans la décennie soixante-dix, tandis que, plus à l'est, la frontière mauritano-malienne semble engendrer un effet d'attraction et de rétention similaire à celui que nous avons noté au Niger, le long de la frontière nigériane. Au Mali, la poche que l'on observe au sud de Bafoulabé traduit, quant à elle, la présence du barrage de Manantali.

Les espaces en déclin

Contrastant avec les grandes aires d'attraction que nous venons d'identifier, de vastes étendues connaissent des taux d'accroissement comparative-ment bien inférieurs. Ce différentiel de croissance appelle des interprétations diverses qui sont à moduler en fonction des situations particulières. Il n'en participe pas moins d'une recomposition d'ensemble de la répartition des hommes dans l'espace sahélien et constitue un révélateur des grands mouvements de population qui sont à l'œuvre.

Un premier constat concerne un dépeuplement relatif de la bande sahé-lyenne *stricto sensu*. Le découpage large des classes de croissance adopté à des fins de cartographie ne rend pas compte de la réalité des écarts observés : dans la majorité des cas, l'accroissement annuel de population dans les circonscriptions septentrionales de Mauritanie, du Niger et du Mali est égal ou inférieur à 0,5 %, ce qui correspond à une situation de quasi-stagnation. Il faut certes manier ces évaluations avec beaucoup de prudence car elles portent sur des effectifs de population réduits, ces régions étant très peu peuplées. La tendance semble toutefois réelle. On peut lui attribuer plusieurs causes. Il faut invoquer tout d'abord les effets que les sécheresses successives de ces vingt dernières années ont eus sur la mortalité et la natalité des populations nomades peul et touareg (4). On assiste sans doute aussi à un mouvement de repli vers le sud des pasteurs et des agro-pasteurs : ceux qui ont perdu leur bétail et ne peuvent plus pratiquer leur activité traditionnelle aussi bien que ceux qui ont réussi à partir loin au sud avec les quelques têtes qu'ils avaient pu sauver (ainsi les Peul nigériens que l'on retrouve maintenant au Nigeria et en Centre-afrique). Se sont également repliés les agriculteurs pionniers qui - nous l'avons signalé à propos du Niger - s'étaient aventurés précédemment vers des secteurs à haut risque climatique. Ce mouvement s'exerce souvent en direction de

(4) Nous ne connaissons pas d'étude spécifique sur l'impact de la sécheresse sur la natalité des populations nomades. En revanche, ses effets sur la natalité d'une population sédentaire ont été analysés par Faulkingham (1977a, 1977b, 1980).

zones agricoles faiblement occupées, contribuant à la forte croissance démographique que nous y avons constatée (notamment au Sud du Mali) mais posant aussi des problèmes d'adaptation sérieux pour des populations qui doivent découvrir de nouveaux milieux et d'autres pratiques productives (voir chapitre 5). L'exode aboutit également dans les villes, où convergent des flots de personnes déracinées qui cherchent à s'y fixer. Durant les années quatre-vingt s'est ajouté à ce phénomène l'effet des tensions politiques entre les pouvoirs maliens et nigériens et leurs minorités touareg - une partie des jeunes hommes se repliant vers l'Algérie et la Libye (Bourgeot, 1990).

Très différente est la situation que l'on constate au nord-ouest du Burkina Faso, sur le plateau mossi. Ici, la faiblesse des taux de croissance confirme une saturation démographique que nous avons déjà évoquée et qui se révèle particulièrement aiguë dans les départements du nord, en particulier dans le Yatenga, autour de Ouahigouya où elle est de l'ordre de 0,5 %. Il faut donc y voir la contrepartie du mouvement d'expansion qui se produit à la périphérie du plateau. Mais la stagnation des effectifs de population tient également ici au mouvement d'exode qui, depuis plusieurs générations, draine les jeunes hommes de cette région vers les plantations et les villes portuaires des pays côtiers. Ces absences peuvent durer plusieurs années et l'effet s'en répercute sur l'effectif des populations des régions d'origine - d'autant que les retours ne combleront pas entièrement les nouveaux départs car certains migrants ne rentrent pas, tandis que ceux qui le font ont tendance à se diriger vers les grandes villes (Sirven, 1987). D'autres espaces géographiques témoignent de phénomènes de décompression démographiques à certains égards similaires à celui du plateau mossi : c'est le cas, au Mali, de certains secteurs du delta intérieur (en amont de Mopti), ainsi que du pays dogon (entre Mopti et la frontière avec le Burkina Faso) ; c'est le cas également, au Sénégal, d'une fraction importante du bassin arachidier.

Le vaste espace de dépression démographique qui s'étend sur tout l'est sénégalais et l'ouest malien constitue un troisième exemple majeur de faible croissance. Contrairement à ce qui se produit sur la marge orientale du bloc de peuplement malien-burkinabé, ces espaces vides n'exercent aucun effet d'attraction. Bien au contraire, l'écart relatif semble devoir continuer à se creuser avec les aires de fort peuplement. Il y a là un phénomène de résistance qui, au Mali surtout, n'est peut-être pas étranger à l'existence de fortes contraintes naturelles, nous le verrons, mais qui traduit par dessus tout l'existence d'obstacles socio-économiques que nous aurons à identifier.

Le sud du grand bassin cotonnier malien (région de Bougouni, Sikasso) est le dernier exemple majeur de stagnation démographique. La réalité qui

se dissimule derrière ce constat est, ici, particulièrement complexe. Intervient, tout d'abord, le poids de l'onchocercose qui, pendant longtemps, a proliféré le long des cours d'eau de la région - nous y reviendrons. Malgré les bons résultats obtenus durant ces dernières années par les actions de lutte contre les simulies, vecteurs de cette parasitose, les ravages causés par cette maladie parmi la population locale continuent à décourager bien des immigrants potentiels (Raynaud, 1991a). Bien que freiné par cette contrainte, un mouvement d'installation, en provenance notamment de la boucle du Niger et du pays dogon, se dessine néanmoins : prolongement de celui dont nous avons noté les effets dans le bassin cotonnier qui s'étend immédiatement au nord. Cet apport pourrait jouer en faveur d'une croissance démographique forte s'il ne se voyait pas contrebalancé par un flux simultané de départs qui perpétue, chez les populations autochtones, une tradition ancienne de migration : aujourd'hui vers la Côte-d'Ivoire ; hier au Ghana et jusque dans le bassin arachidier sénégalais (voir chapitre 3). Comme dans le cas du pays mossi, il s'agit de migrations temporaires pour lesquelles le rythme des retours ne compense pas entièrement celui des départs. En fin de compte, les flux migratoires d'entrée et de sortie tendent à se neutraliser - d'où un taux de croissance modeste - et cette aire géographique dissimule une forte dynamique démographique qui, pour peu que les équilibres actuels se modifient, pourrait être le point de départ d'un accroissement rapide de la population. L'effort de développement des ressources et des infrastructures envisagé par la CMDT (Compagnie malienne de développement des textiles) dans cette région pourrait bien, à cet égard, être un facteur déclenchant.

Les analyses menées au cours de ce chapitre mettent bien en évidence le fait qu'établir une opposition tranchée entre foyers d'attraction et espaces en déclin conduirait à dissocier les deux faces d'une même réalité. Sous l'effet d'un certain nombre de pressions et d'incitations - en particulier celles exercées par les rudes conditions climatiques de ces deux dernières décennies - c'est un remaniement de la distribution des hommes dans l'espace sahélo-soudanien qui est en train de se produire. C'est seulement de façon locale que ce mouvement donne lieu à une progression en "tache d'huile" nivelant les écarts de densité et uniformisant l'occupation de l'espace. Si on le considère dans son ensemble, on constate au contraire qu'il est soumis à des ruptures : il privilégie certains territoires et en laisse d'autres à la marge. Des situations locales nettement différenciées émergent et, pour les analyser, on doit faire appel à des explications qui ne sont pas toujours de même nature. C'est qu'une dynamique complexe est à l'œuvre, où se combinent les interventions de plusieurs facteurs. Ce sont les principaux d'entre eux que nous allons évoquer maintenant, nous attachant tout à la fois à montrer l'importance et les limites de leur influence.

CHAPITRE 3

LES HOMMES ET L'ESPACE : DES DYNAMIQUES MULTIPLES, DES RÉALITÉS CONTRASTÉES

Ce serait une gageure que de vouloir réduire la variété des situations particulières que nous venons de décrire à l'intervention de quelques facteurs simples. Aussi notre propos est-il simplement ici de souligner le rôle joué par les plus marquants d'entre eux. Ce faisant, nous échouerons certainement à rendre compte de façon satisfaisante de toutes les situations locales que l'on peut rencontrer dans la zone sahélienne. Du moins contribuerons-nous à introduire un peu de compréhension dans ce qui reste jusqu'ici un simple constat de diversité.

Le cadre naturel : une empreinte imprécise

Lorsqu'on s'efforce de saisir la logique qui préside à la distribution des hommes dans l'espace, la tentation est forte de chercher dans les contraintes et les incitations du milieu une clé privilégiée d'interprétation. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'on a affaire, comme dans le cas des sociétés sahéliennes, à des systèmes techniques qui disposent de peu de moyens pour transformer leur environnement et sont donc tenus de s'y adapter. L'analyse ne confirme que partiellement cette hypothèse : si le cadre physique et naturel exerce une influence sur l'implantation des hommes, il est loin de la commander de façon mécanique. Cela se vérifie dans les trois domaines majeurs où, dans le contexte sahélo-soudanien, les facteurs du milieu sont susceptibles de peser avec plus de poids : le climat, les sols et la topographie, les endémies parasitaires.

Le zonage climatique

Il est clair que l'augmentation de la pluviométrie moyenne au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Sahara et que l'on progresse vers le sud rend compte du contraste majeur qui oppose une frange sahélienne, aux densités extrêmement basses, et une bande méridionale où se concentre l'essentiel du peuplement. De la même manière, la péjoration des conditions climatiques qui s'est produite durant les vingt dernières années explique, au moins en partie, le déclin démographique des zones septentrio-

Collection « Hommes et Sociétés »

Conseil scientifique : Jean-François BAYART (CERI-CNRS)
Jean-Pierre CHRÉTIEN (CRA-CNRS), Jean COPANS (EHESS)
Georges COURADE (MSA, ORSTOM)
Alain DUBRESSON (Université Paris-X)
Henry TOURNEUX (CNRS)

Directeur : Jean COPANS

SOUS LA DIRECTION DE
Claude Raynaud

Sahels

Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature

Préface de Phil Bradley

Couverture : L'un des cycles de renouvellement des ressources au Sahel :
berger peul faisant paître ses animaux sur des chaumes de sorgho,
dans un parc à Acacia albida (vallée de Maradi, Niger).
Cliché Cl. Raynaud.

© Éditions KARTHALA, 1997
ISBN : 2-86537-791-1

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS

LES AUTEURS

Le travail de recherche sur lequel repose cet ouvrage a été commandité par le Stockholm Environment Institute (SEI), Box 2142, S-103 14 Stockholm.

Il a été réalisé par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire pour le Développement (GRID), Université de Bordeaux 2 Victor Segalen, 146 rue Léo-Saignat, 33076 Bordeaux cedex.
E mail : ssd@u-bordeaux2.fr

Emmanuel GRÉGOIRE

Géographe économique, chercheur au CNRS.

Pierre JANIN

Géographe, chercheur à l'ORSTOM.

Jean KOEHLIN

Bio-géographe, professeur à l'Université Michel Montaigne, Bordeaux.

Philippe LAVIGNE DELVILLE

Anthropologue et agronome, chercheur, Groupe de recherche et d'études sur les techniques.

Claude RAYNAUT

Anthropologue, chercheur au CNRS.

TABLE DES TABLEAUX

CHAPITRE 2

Tableau 2.1 : Évolution de la population des pays sahéliens concernés par l'étude (1950-1990 : millions d'habitants) 61

Tableau 2.2 : Taux moyen de croissance annuelle par décennies dans les pays concernés par l'étude 62

Tableau 2.3 : Sources utilisées pour la cartographie des densités rurales 66

Tableau 2.4 : Période de calcul des taux de croissance 74

CHAPITRE 3

Tableau 3.1 : Taux d'urbanisation en 1991 106

Tableau 3.2 : La croissance démographique dans les villes de plus de 30 000 habitants 109

CHAPITRE 9

Tableau 9.1 : Grands types d'organisation sociale 281

TABLE DES MATIÈRES

INDEX des sigles 7

PRÉFACE 9

AVANT-PROPOS
OBJECTIFS ET LIMITES D'UNE DÉMARCHÉ 19

INTRODUCTION

Claude Raynaud

LA "DÉSERTIFICATION" DU SAHEL : FIGURE EMBLÉMATIQUE
DE LA "CRISE" ENVIRONNEMENTALE 23
La difficile quête de l'interdisciplinarité 24
Objectifs et démarche de l'étude 29
Diversité des situations locales 30
Dynamiques sociales et usages des ressources 31
Système nature et système société 32
Problèmes de définitions et de méthodes 32

CHAPITRE 1

Jean Koechlin

CONDITIONS ÉCOLOGIQUES ET FACTEURS DE
DÉGRADATION DU MILIEU 35
Les conditions climatiques 35
Les conditions édaphiques 40
Végétation naturelle et conditions écologiques 43
Vulnérabilité et risques de dégradation du milieu 46
Le gradient pluviométrique 48
Diversité des sols et de l'action humaine 51
De grands ensembles écologiques 54
La frange subdésertique 55
Une zone de transition soudano-sahélienne sur sols sableux 58
Une mosaïque de conditions édapho-climatiques très diverses 58
De vastes ensembles de cuirasses ou d'affleurements rocheux 59
Des zones humides 60

CHAPITRE 2

Claude Raynaut (avec la collaboration de Pierre Janin)

LA QUESTION DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL :

DU GLOBAL AU LOCAL	61
Concentrations humaines et espaces sous-peuplés	66
<i>Les blocs de peuplement</i>	67
<i>Les vides démographiques</i>	70
<i>Les plages intermédiaires</i>	70
Foyers d'attraction et espaces en déclin	72
<i>Les foyers d'attraction</i>	74
<i>Les espaces en déclin</i>	78

CHAPITRE 3

Claude Raynaut

LES HOMMES ET L'ESPACE : DES DYNAMIQUES MULTIPLES,
DES RÉALITÉS CONTRASTÉES

Le cadre naturel : une empreinte imprécise	81
<i>Le zonage climatique</i>	81
<i>Les sols, le relief et la géologie</i>	82
<i>Les grandes endémies parasitaires</i>	85
L'héritage durable du passé	89
Les migrations de travail et l'exode rural	95
<i>Pôles d'attraction et bassins de main-d'œuvre</i>	96
<i>L'accélération de la croissance urbaine</i>	105
De grands complexes géo-démographiques	110
<i>Le finistère atlantique : une aire de polarisation urbaine</i>	112
<i>Le haut-bassin du Sénégal : une zone d'exportation de main-d'œuvre</i>	114
<i>Entre fleuve Niger et ouest burkinabé : un espace de forte mobilité humaine</i>	114
<i>La frontière nigéro-nigériane : un champ de polarisation</i>	115
<i>Les confins nigéro-tchadiens : un cul-de-sac</i>	117
<i>Un Sabel en voie d'abandon</i>	118

CHAPITRE 4

Emmanuel Grégoire

LES GRANDS COURANTS D'ÉCHANGES SAHÉLIENS :

HISTOIRE ET SITUATIONS PRÉSENTES	121
Le Sahel : une terre d'échanges ancienne	121

La conquête coloniale : une mutation profonde de l'économie sahélienne	123
Les indépendances : un tournant politique mais une continuité économique	126
Les années postérieures à la sécheresse de 1973-1974 : l'ère des projets et de l'aide extérieure	128
Les années quatre-vingt : la crise économique et politique du secteur moderne	131
Le Sahel des marchands : un élément de permanence	133
Les grandes zones d'échanges contemporaines	135
<i>Le sous-espace ouest</i>	136
<i>Le sous-espace centre</i>	138
<i>Le sous-espace est</i>	139

CHAPITRE 5

Claude Raynaut et Philippe Lavigne Delville

UN ESPACE PARTAGÉ : COMPLÉMENTARITÉ ET
CONCURRENCE DES USAGES

Le rapport au bétail	145
<i>Élevage et agriculture : complémentarités et concurrences</i>	145
<i>Diversité des pastoralismes</i>	147
<i>L'agriculture des pasteurs, l'élevage des agriculteurs</i>	149
<i>Les grands cadres d'une distribution spatiale</i>	154
Le rapport à l'eau	162
<i>La vallée du fleuve Sénégal</i>	164
<i>La vaste plaine alluviale du delta intérieur du fleuve Niger</i>	168
<i>Les projets d'irrigation dans les pays du Sabel</i>	171

CHAPITRE 6

Philippe Lavigne Delville

LES SYSTÈMES AGRAIRES SAHÉLIENS : LES GRANDES
LOGIQUES PAYSANNES

La question de la fertilité	175
<i>Les logiques de la jachère longue</i>	175
<i>Les autres modes d'entretien de la fertilité</i>	179
<i>La baisse de la fertilité : un phénomène complexe</i>	182
La question du risque	188
<i>Risque et production agricole</i>	188
<i>Risque et innovation</i>	190
La question de l'intensification agricole	190